



GRILLE DE TARIFICATION 2020-2021



Activités de hockey mineur	Année de naissance du joueur	Municipalités membres de la Régie *	Municipalités de Boischatel et de L'Ange-Gardien	Municipalités de l'Île d'Orléans
----------------------------	------------------------------------	---	--	--

TARIFICATION OBLIGATOIRE

A - Coûts reliés à la pratique du hockey (voir les NOTES au verso)		Déterminés et perçus par CBIO		
Initiation	2014 à 2017	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$
Récréation, Compétition, Élite, Féminin	1999 à 2013	240,00 \$	240,00 \$	240,00 \$
B - Coûts reliés à l'utilisation de l'infrastructure		Déterminés et remis à votre MUNICIPALITÉ (ou son représentant) par CBIO		
Initiation	2014 à 2017	192,00 \$	135,00 \$ **	207,00 \$
Récréation, Compétition, Élite, Féminin	1999 à 2013	267,00 \$	188,00 \$ **	290,00 \$
** Les municipalités de Boischatel et L'Ange-Gardien appliqueront une politique familiale de remboursement sur les coûts reliés à l'utilisation de l'infrastructure. Pour ce faire, les parents devront demander à leur municipalité un remboursement établi en fonction du nombre d'enfants inscrits d'une même famille : 25% pour le deuxième, 50% pour le troisième et 100% pour les suivants.				
Coût d'inscription (total A+B)				
Initiation	2014 à 2017	332,00 \$	275,00 \$	347,00 \$
Récréation, Compétition, Élite, Féminin	1999 à 2013	507,00 \$	428,00 \$	530,00 \$
Suppléments (voir les NOTES au verso)				
Hockey de compétition HQNE	1999 à 2013	225,00 \$	225,00 \$	225,00 \$
Hockey élite et Hockey féminin	1999 à 2013	< à déterminer par les partenaires de CBIO >		
Contribution au budget d'équipe	1999 à 2013	< à déterminer par la majorité des membres de l'équipe >		

TARIFICATION OPTIONNELLE

CBIO - Camp de mise en en forme	2003 à 2013	95,00 \$	95,00 \$	95,00 \$
HQNE - École de perfectionnement / pré-camp / camp de sélection				
Joueurs / Gardiens_M11 à M18	2003 à 2011	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
Joueurs / Gardien_Junior	1999 à 2002	40,00 \$	40,00 \$	40,00 \$
Pré-camp M11 et M13 (inscription via la site HQNE)	2008 à 2011	40,00 \$	40,00 \$	40,00 \$
Pré-camp junior (inscription via la site HQNE)	1999 à 2002	60,00 \$	60,00 \$	60,00 \$
Ce référer au tableau des paramètres d'invitation HQNE pour connaître le forfait qui s'adresse à votre enfant.				

* Les municipalités membres de la Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré sont : Château-Richer, Ste-Annde-de-Beaupré, Beaupré, St-Joachim, St-Tite-des-Caps et St-Ferréol-Ies-Neiges.

NOTES et CONDITIONS

Conditions

Période d'inscription: du 15 juillet au 30 août 2020

Mode de paiement: Jusqu'au 30 juillet 2020

Avant le 15 août 2020

À partir du 16 août

Par chèque / Mandat Poste en 2 versements (01 août / 01 septembre) ou en 1 versement (01 août)

Par carte de crédit en 4 versements (100\$ de paiement initial, puis le solde à parts égales les 17 août, 17 septembre et 17 octobre) ou en 1 versement au moment de l'inscription

Par carte de crédit à partir en 3 versements (150\$ de paiement initial, puis le solde à parts égales les 17 septembre et 17 octobre) ou en 1 versement au moment de l'inscription

Hockey initiation et récréatif



CBIO organise ses activités de hockey récréatif et d'initiation au bénéfice des joueurs du territoire de recrutement déterminé par Hockey Québec secteur de Québec Chaudière-Appalaches. Les équipes des divisions et classes de hockey récréatif formées par CBIO évoluent au sein de l'Interligue QBC (ligue locale). Le hockey d'initiation prévoit l'enseignement de la méthode d'apprentissage de hockey sur glace (MAHG) mise sur pieds par Hockey Québec.

Hockey de compétition



CBIO organise ses activités de hockey de compétition avec des associations partenaires, sous le nom Hockey Québec Nord-Est (HQNE). Les équipes formées par ce regroupement évoluent au sein de la Ligue de Hockey Québec-Chaudière-Appalaches (ligue régionale). Le hockey de compétition regroupe les divisions et classes : M11 à M18 AA-BB et Junior AA. Un **coût additionnel d'inscription de 225 \$** sera facturé en début de saison à tous les joueurs qui évolueront au sein des équipes du regroupement Hockey Québec Nord-Est. Ce coût additionnel inclut l'acquisition obligatoire de deux paires de bas pour les parties.

Hockey élite



CBIO est membre de la Structure intégrée centre-est des As de Québec AAA. Pour 2020-21 les équipes M13 et M15 seront avec les As, tandis que le M18 restera avec la structure Blizzards. Cette affiliation permet aux joueurs sélectionnés en provenance du territoire de recrutement de CBIO d'avoir accès au hockey élite de la Ligue d'Excellence du Québec (ligue provinciale). Le hockey élite regroupe les divisions-classes suivantes : M13 et M15 AAA & AAA relève, ainsi que M18 espoir. Après confirmation de la participation d'un joueur de CBIO à l'une des structures intégrées, l'association CBIO remboursera à ce joueur les coûts reliés à la gestion du hockey (portion A) diminués d'une portion des frais administratifs. Cependant, les coûts reliés à l'utilisation de l'infrastructure (portion B) seront remis à la municipalité de provenance du joueur pour assumer les heures de glace qui seront utilisées par l'une des structures. De plus, tous les joueurs d'une structure intégrée assumeront directement les frais d'inscription exigibles par cette organisation.

Hockey féminin récréatif, compétition et élite



Le hockey féminin n'est pas obligatoire pour les joueuses en provenance du territoire de recrutement de CBIO. Cependant, si une joueuse désire évoluer au niveau récréatif ou compétitif au sein de l'association de hockey mineur féminin de la Capitale-Nationale (AHMFCN), ou nouvellement au hockey Élite féminin AAA encadré par la structure des As. L'association CBIO transférera les coûts reliés à la gestion du hockey (portion A) à l'AHMFCN ou remboursera la joueuse (après confirmation de sa participation), selon la politique adoptée par l'AHMFCN. Cependant les coûts reliés à l'utilisation (portion B) de l'infrastructure seront remis à la municipalité de provenance de la joueuse par l'association CBIO pour assumer les heures de glace qui seront utilisées par l'AHMFCN. L'AHMFCN pourrait exiger des frais additionnels à la joueuse en fonction de sa propre tarification d'inscription.

Budget d'équipe

Le budget d'équipe, d'une valeur acceptée par une majorité de parents (ou joueurs adultes) de l'équipe, est administré par le gérant. Celui-ci permet d'assumer les coûts d'inscription aux tournois et les dépenses convenues au moment de l'estimation de ce budget qui sont assumées pour le bénéfice des joueurs.

Au hockey récréatif, un minimum de deux tournois (un local et un extérieur) est obligatoire et réservé par l'association. Une somme, convenue avec l'association, doit également être prévue au budget d'équipe pour permettre le remboursement d'une portion des frais engagés par un ou des entraîneurs non parents (le cas échéant). Un maximum de 200 \$ par joueur peut être exigé. Des activités de financement peuvent abaisser ce montant ou être nécessaires pour compléter ce budget d'équipe.

Au hockey de compétition trois tournois sont obligatoires et réservés par l'association ou l'entraîneur. Un maximum de 250 \$ par joueur peut être exigé. Des activités de financement peuvent abaisser ce montant ou pourraient être nécessaires pour compléter le budget d'équipe.